Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260302-20260316-DE

PIRÉ CHANCÉ

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de Rennes – Canton de Châteaugiron

Commune de Piré-Chancé

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 02 mars 2026

En exercice	Présents	Votants
24	14	15

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 16/03/2026

Et
Publication ou notification du : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six le deux Mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Monsieur Dominique DENIEUL, Maire.

Membres Présents :

M. Dominique DENIEUL	M. Alain HERVAGAULT	M. Gille THIEBOT
M. Allain TESSIER	Mme Christine AGIER	Mr Julien CORBIN
Mme Christelle GAUTIER	Mme Florence De BLIGNIERES	Mr Yohann VAULÉON
Mme Armelle HAUCHECORNE	Mme Martine JOUANNET	
M. Michel RIOU	Mme Clotilde BELIN	
Mme Alexandra JOUADÉ	Mme Marie-Jeanne LESAGE	
M. Ludovic CROYAL	Mme Anne MALLET	
M. Jean-Baptiste LEBOUC	M. Michel LAISNÉ	

Absents : Mme Magali GADBY, M. Anthony CALVAR, Mr Sylvain GARNIER, Mr Jean-Benoît DUFOUR

Procurations : Mme Renée FOUGERES et Mr Jean-Baptiste LEBOUC

Secrétaire de séance : Mr Ludovic CROYAL

Date de convocation : 19 février 2026

****

Messieurs HERVAGAULT, THIEBOT, LAISNÉ, CORBIN et Mme BELIN décident de ne pas prendre part au vote.

2026-03-16 - Finances // Exercice 2026 / Subventions de fonctionnement aux associations et établissements

Monsieur le Maire présente les propositions formulées par la commission « Finances et Ressources Humaines », après examen des dossiers de demande de subvention complétés par les associations.

Outre les propositions de subventions faites au forfait, d'autres sont calculées au nombre d'adhérents, ou encore en fonction de projets spécifiques. Monsieur le Maire ajoute que d'une manière générale la commission a acté un maintien du montant des subventions.

Il est ainsi proposé du Conseil municipal d'attribuer, les subventions suivantes aux associations locales et autres organismes extérieurs :

ESP	2 492,00€ (forfait par adhérent)
FOOTBALL de la SEICHE	2 814,70€
APEL Saint Joseph	1 500,00€
Palets Piréens	294,80€
APE Saint Exupéry	150€ + 500€ *pour la Fête du Jeu et Cinéma Plein Air (sous réserve de l'organisation de la manifestation)*
Association Locale USEP	1 689,20€
Comité des Fêtes de Piré	500,00€
Comité des Fêtes de Chancé	500,00€
Billard Piré-Chancé	150,00€

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260302-20260316-DE

Ecureuil	165,00€
UNC Piré	420,00€
UNC Louvigné-Chancé	50,00€
ACCA	282,00€
Alcool Assistance la Croix d'Or	110,00€
Collectif Carnaval de Piré	500,00€ (*Sous réserve de l'organisation de la manifestation)*
Amicale des Donneurs de Sang	114,00€
Prévention Routière	150,00€
Association des Ainés	850€
TOTAL	**13 231,70€**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2311-7 ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et Ressources Humaines » en date du 13 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le montant des subventions attribuées à chaque association et organismes pour l'année 2026 dans les conditions susvisées ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.**

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, M. Dominique DENIEUL

